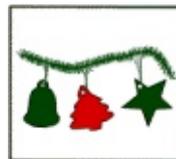


Sainte-Anastasie sur Issole



Noël en Provence



BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2016

N°307



LE MOT DU MAIRE

Si chaque année depuis plus de 2000 ans, l'approche de Noël et de l'an nouveau voit ressurgir le plus gros « marronnier » de l'univers, il est pourtant quelques exemples où le rythme de la coutume se brise sur des actualités exceptionnelles telles que la grande peur de l'an 1000 et de quelques autres...

Aujourd'hui, en 2016 à notre minuscule échelle humaine, nous pouvons encore nous réfugier dans de tels fantasmes destructeurs de nos espoirs les plus profonds.

Certes cette année qui s'achève a été marquée d'une guerre qui ne dit jamais son nom, celle du fanatisme islamiste et de son terrorisme le plus abject.

En cette fin d'année, en ce temps de la nativité et en refusant l'ordre des choses, puissions-nous tourner la page et accepter qu'une simple utopie chargée d'espérance et de bonheur, unisse plus que jamais le ciel et la terre.

C'est au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal que je vous adresse mes vœux de Noël chargés de votre foi particulière, du poids de notre longue histoire comme de notre confiance en l'avenir. En ce temps de l'Avent, je forme cela pour chacun d'entre vous pour votre santé, pour celle de votre famille et de vos proches afin de voir aboutir vos projets les plus chers, qu'ils soient personnels ou professionnels. Et puis en glissant vers le 1er janvier, je souhaite à notre village, à notre futur territoire de la Provence Verte et à notre pays, la reconquête d'une paix véritable, d'une économie dynamique porteuse pour beaucoup d'entre vous, d'emplois, et en un mot d'un bonheur ordinaire.

Joyeuses fêtes de Noël et que vive 2017.

Jean-Pierre MORIN,
Maire de Sainte-Anastasie-sur-Issole,
Le Conseil Municipal,



seraient honorés de votre présence
à la traditionnelle **PRÉSENTATION DES VOEUX** aux associations
et aux habitants du village



le dimanche 8 janvier 2017 à 10 heures 45

Salle polyvalente

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasio@wanadoo.fr site : www.ste-anastasio.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 22 novembre 2016

N°2016-53 : Installation d'un conseiller municipal suite à démission

Madame Marie-Anne LEPAGE, élue de la liste « Vivre à Sainte-Anastasia » suite au scrutin du 5 avril 2014, a transmis sa démission de conseiller municipal par correspondance, réceptionnée en mairie le 04 octobre 2016. Monsieur Bruno PICAUDÉ, suivant sur la liste, remplacera Madame Marie-Anne LEPAGE.

Le tableau du Conseil Municipal, tenant compte de cette installation, sera modifié.

Le Conseil Municipal est donc invité à prendre acte de l'installation de Monsieur Bruno PICAUDÉ en qualité de conseiller municipal.

N°2016-54 : Taux majorés de la taxe d'aménagement

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal :

La taxe d'aménagement de la commune de Ste Anastasia est à ce jour de 5 %.

Au vu des ambitions de développement notifiées dans le SCOT et des tendances démographiques actuelles, la commune n'a pas souhaité une augmentation importante de la population et s'est fixée d'atteindre 2500 habitants à l'horizon 2025, soit un taux de croissance de 2 % par an.

Toutefois, la densification de la zone urbaine, voulue par la loi ALUR, nous contraint à effectuer certains travaux d'urbanisme rendus indispensables sur les quartiers à fort potentiel.

Après étude des espaces résidentiels possibles, et à partir du SCOT et de notre PLU, nous proposons de majorer la taxe d'aménagement sur deux quartiers :

- Le quartier de « Saint-Quinis », au nord de la commune ;
- Le quartier des « Négadisses », au sud de la RD 15.

Le quartier de « Saint Quinis », d'une superficie de 46 hectares, est composé d'habitations diffuses. Les contours sont naturels : au nord par le massif de St Quinis, des terres agricoles à l'ouest, des espaces boisés et du quartier de Naple au sud. De part la taille importante de certaines parcelles et la faible densité du tissu urbain (2,82 habitants par hectare), le secteur a rapidement présenté des opportunités d'évolution. Entre 2014 et ce jour, sur les 36 nouvelles constructions, 26 ont eu lieu dans ce quartier, dont les atouts sont nombreux et notamment le cadre de vie agréable. Cependant, les dessertes, relativement conséquentes, sont insuffisantes et méritent d'être élargies. Pour ce faire, le PLU a prévu des « Espaces Réservés » (n°7, 8, 9, 10, 12, 13) pour agrandissement à 6 mètres.

Il s'agit d'exploiter de manière raisonnée le potentiel de ce secteur, et nous proposons de majorer la taxe d'aménagement de 5 % à 12 % pour pouvoir réaliser les travaux rendus nécessaires (voirie, extension des lignes électriques, ...).

Le deuxième quartier : « Les Négadisses », quartier résidentiel situé au sud de la RD 15, d'une superficie de 30 hectares, est composé d'une zone d'activités et d'un complexe sportif.

Principalement desservi par les chemins des « Fabres » et de « La Bassaque » qui le relie à la RD 15. Ce secteur de densité faible (2,6 logements par hectare) comprend quelques parcelles de grande taille, non encore bâties, et présente de nombreux atouts. Il s'inscrit dans un environnement attractif : proche de la RD 15 et existence de la zone d'activités (commerces, complexe sportif proche, cabinet médical). La principale contrainte de ce quartier est la rupture avec le village du fait de la RD 15.

Dans le cadre de la densification de ce quartier, il nous faudra prévoir des liaisons piétonnes avec la zone d'activités et le centre médical, un élargissement des voies et la possibilité d'extension des lignes électriques. Nous envisageons de porter à 10% le taux de la Taxe d'Aménagement pour ce secteur.

Hormis ces deux quartiers, le reste de la zone urbanisée de la Commune sera maintenu à 5%.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le projet de Taxe d'Aménagement à taux majoré sur les secteurs de « Saint Quinis » et des « Négadisses ».

N°2016-55 : Composition du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération issue de la fusion des communautés de communes Comté de Provence, Sainte-Baume Mont-Aurélien et Val d'Issole créée par arrêté préfectoral n°41/2016-BCL du 05/07/2016

Le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés :

- ADOPTE la composition de l'organe délibérant de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte, créée par arrêté préfectoral n°41/2016-BCL du 5 juillet 2016, conformément à l'article L5211-6-1 du CGCT, répartie comme suit :

Pour le Val d'Issole : Ste Anastasia sur Issole

Nombre de sièges actuels : 4

Répartition des sièges retenue : 1

N°2016-56 : Election d'un délégué communautaire pour la Communauté d'Agglomération (et son suppléant)

Sont donc proclamés élus en qualité de délégués au sein de communauté d'agglomération

Titulaire : M Jean-Pierre MORIN

Suppléant : M Marcel LEPAGE

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

N°2016-57 : Modification de deux postes d'adjoint administratif de 2ème classe

La Commune approuve à l'unanimité la modification de deux postes d'adjoint administratif de 2ème classe, soit un poste à temps non complet qu'il convient de porter à 27h30 et un poste à temps complet à 35h pour des raisons de service.

N°2016-58 : Indemnité d'Administration et de Technicité (police municipale)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la création d'une indemnité d'Administration et de Technicité au brigadier chef principal de police municipale.

Suite page suivante



Suite Compte rendu du CM du 22/11/2016

N°2016-59 : Refus de transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes du Val d'Issole

La loi pour l'Accès au logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) transfère dans un délai de 3 ans, à compter du 26 mars 2014, la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à l'Intercommunalité, c'est-à-dire pour la commune de Ste-Anastasia/Issole, à la Communauté de Communes du Val d'Issole (C.C.V.I.) sauf si au moins 25 % des communes représentant 20 % de la population s'y opposent dans les 3 mois précédant ce délai de 3 ans ; Le Conseil Municipal, oui l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

CONSERVE la compétence communale en matière de Plan Local d'Urbanisme ;

REFUSE le transfert à la Communauté de Communes du Val d'Issole ;

INFORME la Communauté de Communes du Val d'Issole de sa prise de position.

Délibérations n°2016-60 et 2016-61 : Projet urbain partenarial n°7 et 8/2016

En application des dispositions des articles L.332-11-3 et L.332-11-4 du code de l'urbanisme, une convention est conclue entre la commune et 2 propriétaires afin de réaliser les travaux concernant les équipements publics.



La Provence Verte

Nous en parlions depuis longtemps, très longtemps, trop diront certains ; mais aujourd'hui nous y sommes. Il en sera donc ainsi dès le 1er janvier 2017.

C'est après moult réflexions, débats, études d'experts n'ayant au demeurant que le pouvoir de leurs avis - puis finalement du vote largement majoritaire des conseils municipaux du territoire projeté - que le Préfet du Var a pris le 5 juillet 2016 dans le cadre de l'élaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, l'arrêté de fusion des trois communautés de communes, du Comté de Provence, de Sainte-Baume Mont Aurélien et du Val d'Issole, en un seul périmètre d'environ 100 000 habitants.

La première question venant à l'esprit est « pourquoi cette fusion, pourquoi cette création ? »

En un mot, disons qu'il s'agit de se conformer aux objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale de la Provence Verte et donc de ne plus rien retrancher de ce qui marche, mais d'y ajouter d'autres atouts renforçant ce grand bassin de vie en devenir et de chacune de ses 28 communes.

Il est vrai que chacune d'elles dont Ste Anastasia, était jusqu'alors en capacité de répondre à ses principaux besoins d'infrastructures, qu'il s'agisse d'écoles, de structures sportives, de crèches, de voiries, de restaurants scolaires et de bien d'autres installations. Hélas ce temps-là est bien révolu, comme celui des abondantes subventions du Conseil Général du Var. Tout ceci est à inscrire au rayon des heureux souvenirs...

Simultanément, la croissance démographique a généré d'autres générations de besoins liés à la venue de nombreux urbains immergés dans un monde rural. Ceci étant, l'urgence était là de dynamiser une véritable politique économique porteuse de richesses collectives et d'emplois.

Or, seul notre nouveau territoire permettra de l'assumer et de le réaliser. Là est notre défi.

Quant à la représentation électorale équitable de chaque commune au sein de ce grand ensemble, elle reste il est vrai, une inquiétude partagée par beaucoup d'entre vous ; la plus redoutée étant qu'à terme nous nous acheminions vers l'affaiblissement démocratique de nos communes, seules garantes par leurs proximités des valeurs de notre histoire et de nos libertés.

Sans tomber dans ce pessimisme sans doute excessif, sachons raison garder sans toutefois ignorer les perspectives hasardeuses d'un scénario Européen non encore inscrit clairement à l'ordre du jour.

De fait, dès ce 1er janvier 2017, quelles seront les compétences de ce nouveau territoire de la Provence Verte ?

La communauté d'agglomération de la Provence Verte poursuivra les actions d'aménagement et de développement du Val d'Issole comme des deux autres communautés fusionnées.

Elle sera ainsi l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de :

- Développement économique,
- Aménagement de l'espace avec le schéma de cohérence territoriale,
- Equilibre social de l'Habitat,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- Accueil des gens du voyage,
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés,

Elle interviendra également sur des actions relatives à :

- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de certaines voiries communautaires
- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de certains équipements culturels et sportifs
- L'action sociale telle que la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des structures d'accueil de la petite enfance

Et sur beaucoup d'autres thématiques dont vous pourrez prendre connaissance en 2017 au travers des publications intercommunales et du site Internet de la Communauté d'Agglomération Provence Verte.

Pour en arriver là, il nous aura fallu 15 ans, ce n'est somme toute, que la vie d'un chien... « le meilleur ami de l'homme ! » et maintenant longue vie à la Provence Verte.

LA VIE AU VILLAGE

ÉLECTIONS PRIMAIRES de la Droite et du Centre
Résultats du second tour du dimanche 27 novembre
2016

Inscrits : 1578 Blancs : 0 Exprimés : 184
Votants : 184 Nuls : 0

François FILLON 148
Alain JUPPE 36



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nous vous rappelons que pour pouvoir voter vous devez vous inscrire au service Elections de la mairie (2ème étage), au plus tard le 31 décembre 2016 dernier délai.

Vous devez vous munir de votre carte d'identité en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (SEERC, EDF, Téléphone).

Vous pouvez obtenir la fiche d'inscription au <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024> ou venir la retirer à la mairie.

RAPPEL

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Tout changement de domicile à l'intérieur de la commune doit faire l'objet d'un changement d'adresse auprès du service.

Renseignements ☎ 04.94.69.64.10

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



TRAVAUX DU MOIS

- Espaces verts :**
- Ramassage de feuilles au village, Parking des Ferrages, la Gare
 - Débroussaillage terrain Gaou de Vie
 - Elagage des arbres par le SIVU de la Loube, chemin Grande Vigne, rue des Vendanges, chemin Vallon Caou
- Travaux :**
- Bâtiment de la Gare : réfection du plafond, fabrication et pose d'un portillon, réparation de la porte d'entrée
 - Travaux dans les écoles, nettoyage et réparations
 - Réparation toilettes salle polyvalente
- Divers :**
- Préparation festivités repas des anciens
 - Distribution de containers individuels

TRIBUNE LIBRE

Nous sommes résidents de Ste-Anastasia et sommes ravis des prestations de notre boulanger et de sa femme (pains, pizzas, pains spéciaux, fougasses, pâtisseries, etc.)

Venez nombreux découvrir sa boutique à côté du coiffeur.



BAR DES AMIS

Pour notre départ en retraite, Gisèle et Patrick remercient chaleureusement la municipalité pour leur accueil et ses services rendus ainsi que leur aimable clientèle. Nous espérons avoir collaboré à la vie active de Sainte-Anastasia et partagé notre bonne humeur.

Le Bar des Amis fermera ses portes le dimanche 11 décembre après le service du midi, avant changement de propriétaire.



C.C.A.S



Eliette BERTHET remercie les membres du CCAS pour leur participation à la distribution des chocolats pour le Noël de nos aînés.

Repas de Noël

Animé par Jean-Max, le repas de fête de fin d'année, offert à nos aînés, a été festif et convivial. Il s'est déroulé dans une ambiance de joie et de bonne humeur.

Il a été aussi le moment privilégié pour nous rapprocher de chacun d'entre vous.

Je remercie les membres du CCAS et le personnel communal qui, comme d'habitude, ont contribué à l'organisation de cette journée.

Afin de clôturer ce mois de décembre, je souhaite à tous un joyeux Noël et à bientôt, en 2017.

PS : une écharpe de femme grise a été retrouvée. Elle est à récupérer à l'accueil de la Mairie.

*Eliette BERTHET, 2ème Adjointe,
Présidente du CCAS*



LA VIE ASSOCIATIVE

Chorale "Chant et Amitié"

CONCERT DE NOËL
DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2016



CHORALE "CHANT ET AMITIÉ"
SAINTE-ANASTASIE

à 17 HEURES

CHORALE "VOIX EN SOL MINEUR"
CADOLIVE

EGLISE DE STE ANASTASIE

AU PROFIT DE LA RECHERCHE MÉDICALE
ENTRÉE LIBRE

Les membres de la chorale "Chant et Amitié", ont le regret de vous faire part du décès d'un des leurs, Charlie MOLINO, survenu en octobre.

Ils ne l'oublient pas :

Adieu Charlie,

Toi qui depuis le début, nous a si fidèlement accompagnés lors de nos concerts,

qui nous a photographiés et si parfaitement enregistrés, alors Charlie ! toi qui nous a tant de fois écoutés,

Que notre concert de Noël, jusqu'à toi puisse résonner

Nous ne t'oublierons pas !

Les choristes

GYM TASIE

La santé passe par la gym pour tous,

Débutants ou grands sportifs, jeunes retraités ou jeunes enfants, tout le monde à sa place au club GYM TASIE.

Un animateur dynamique et respectueux des rythmes de chacun vous propose ses cours de renforcement musculaire, pilate, stretching, step, zumba, baby gym et bien d'autres, les lundis et vendredis matins, les mardis et mercredis soirs.

5 heures de cours /semaines pour les adultes et 2 heures pour les enfants à tarifs promotionnels à partir de janvier. Venez essayer et adopter le sport santé !

2 séances gratuites, vente de carnets tickets à la séance.

Renseignements au 06.43.35.98.08 AUDREY RAMPIN.

A TRES BIENTÔT ET JOYEUSES FÊTES !!

La Présidente, Audrey RAMPIN

Les Randonneurs de Sainte-Anastasie

Après son Assemblée Générale de septembre, qui a vu un large renouvellement de son équipe dirigeante, le Club des « Randonneurs de Sainte-Anastasie » a repris ses activités tout au long de ce premier trimestre avec dynamisme.

Présidé maintenant par Bernard MONTANDRAUD, il compte aujourd'hui 46 membres et développe ses activités et ses projets. Pour cette saison, c'est autour du thème des « grottes et hauts lieux de la spiritualité en Provence » que s'efforcent de s'orienter les organisateurs des randonnées.

Les marches du Mardi matin ont rencontré un franc succès avec souvent plus d'une vingtaine de participant(e)s. Quant à celles du Vendredi qui s'organisent sur une journée complète, elles ont eu à souffrir parfois d'une météo défavorable sans pour autant décourager les randonneurs.

Des lieux variés à découvrir, une variété de parcours sur les chemins de notre belle région, les chapelles perchées dans les collines varoises, les bords des lacs, sans oublier la légendaire Grotte de Gaspard nichée sur les hauteurs de Sainte-Anastasie.

La volonté collective de maintenir et développer une ambiance faite de sérénité et de convivialité permet de réaliser des activités qui développent la cohésion et tissent des liens entre les participants. En décembre : déjeuner au restaurant après une belle randonnée à Carnoules et organisation d'un repas « auberge espagnole » après la réunion générale trimestrielle du club.

Les projets qui se mettent en place traduisent aussi ce souhait : un séjour de trois jours à Orcières au mois de janvier permettra aux participant(e)s de s'initier à la randonnée en raquettes sur les pentes enneigées du Parc National des Ecrins.

Le souhait d'accroître la formation des organisateurs des randonnées pour sécuriser davantage l'activité conduit le club à s'orienter vers la participation à des stages destinés à connaître « les gestes qui sauvent ».

Toutes ces actions traduisent bien le dynamisme qui anime ce club et dans les semaines et les mois qui viennent la poursuite de ses activités à la découverte du patrimoine de notre belle région s'enrichira toujours de la réalisation de nouveaux projets.

Le bureau



LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE FOOTBALL

Remerciements LOTO



Tous les membres du Football club de Sainte Anastasie, joueurs, entraîneurs, dirigeants et parents remercient toutes les personnes qui sont venues participer à leur loto annuel du 4 décembre 2016. Un remerciement particulier à tous les généreux donateurs de lots sans qui cet événement n'aurait pu avoir lieu. C'est dans une chaleureuse ambiance que s'est déroulé ce dimanche après-midi sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Toute la recette de ce loto sera affectée aux jeunes joueurs du club. Le Football club de Sainte Anastasie vous donne rendez-vous l'année prochaine pour son prochain loto.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous
Le bureau



Fête de Noël de l'APESA



Merci à tous, parents et enfants d'être venus nombreux fêter Noël en notre compagnie dans la joie, la créativité et la bonne humeur!!

L'Apesa.



SI TASIE M'ÉTAIT CONTÉ

L'assemblée Générale aura lieu le **samedi 21 janvier 2017** à 18h à la salle polyvalente.

Le Président, Jean-Marie ROY

Les Varois vers les Autres

A compter du 1er décembre, les permanences des Varois vers les Autres, se feront tous les Mardis de 14h00 à 16h30, dans leurs nouveaux locaux, situés dans les Algécos, derrière la Gymnase Paul Emeric de Garéoult. Tel : 06.68.16.23.67



COOP'ART

L'association COOP'ART a tenu son assemblée générale le 3 novembre 2016. Elle a réaffirmé son objectif prioritaire : développer et promouvoir l'art contemporain, et continuer à le rendre accessible à tous, en particulier lors des expositions d'Arts Plastiques à la salle A. Garnier. La liaison avec les écoles de Ste-Anastasie a été soulignée. Ses objectifs prioritaires étant d'offrir aux enfants une relation directe avec les œuvres d'arts contemporains et de permettre la rencontre avec les créateurs, favorisant ainsi l'échange sur le travail artistique.

Le Président, Michel POTIER



CLUB DES CIGALES MANIFESTATIONS

En prélude aux festivités de Noël les Cigales ont ouvert le **MARCHE DE NOEL** samedi 26 novembre salle polyvalente. La diversité des stands et la qualité des articles exposés ont permis aux nombreux visiteurs d'anticiper leurs achats de Noël. Les enfants et même les plus grands ont pu se faire photographier avec le **Père Noël** qui avait fait un détour par Sainte Anastasie. Merci à tous pour la réussite de cet événement.



Notez déjà sur vos agendas la date du **samedi 28 janvier 2017 à 14h30** pour la **Galette des Rois** offerte par l'association à tous ses membres. Inscriptions au 04.94.72.21.98 ou au 06.60.81.61.85

ACTIVITES

Comme annoncé précédemment le CLUB des CIGALES ouvrira le 6 janvier un atelier « **APPRENTISSAGE DU PROVENCAL** ». L'atelier animé par deux bénévoles Jeanine et René se tiendra le **vendredi après-midi de 15h à 17h au local des Cigales rue Alphonse Daudet (en face des écoles)**. Si vous n'êtes pas encore inscrits faites le dès à présent au 04 94 72 21 98 (répondeur).

La Présidente, Rose-Marie CHRIST

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 18 décembre :

Concert Chorale à 16h30 en l'Église

Dimanche 8 janvier 2017 : VOEUX DU MAIRE

à 10h45 salle polyvalente

Dimanche 15 janvier : LOTO Médaillés Militaires
ouverture des portes à 13h30 début du Loto à 14h
salle polyvalente

Samedi 21 janvier : AG Si Tasia m'était conté
à 18h salle polyvalente

Vendredi 27 janvier : AG Arts'Tasia
à 18h salle polyvalente

Petites annonces

Professeur Anglais et Espagnol donne cours particuliers à domicile du collège au lycée, cours perfectionnement adultes également. Préparation aux examens scolaires, à l'entrée aux grandes écoles et organisation de stages intensifs. Basé à GAREOULT déplacement possible 20km autour. Tarif horaire 20 € - Tel : 06.40.83.02.69 ou renseignements Mairie auprès d'Anne-Laure

Vide Maison (déco, vaisselles, meubles etc...) 470 chemin de la Clappe à Ste-Anastasia le 17 décembre Tel : 06.50.35.50.73

A vendre cause double emploi, groupe électrogène "Blizzer BL5000" puissance 5 kg, comme neuf servi 2 heures - 500 €
Tel : 04.94.72.24.01

A vendre 2 lits de 0 à 4 ans. 150 € pièce. Tel : 06.30.92.30.43



Clean & Beauty Salon de bien être

Onglerie

Épilation H et F

Massages

Promotions fêtes de fin d'années

- 20 % sur toutes les prestations

Pensez également aux chèques cadeaux

168 chemin du Jas - 83136 Ste Anastasia sur Issole

Tel : 0682796939



Laurent Caveglia
Aménagement / rénovation
06 83 25 05 39
Devis gratuit
SIRET 451 442 463 00013
Garantie décennale n°6313-5765 1001

Rénovation intérieure & extérieure
Tous travaux - Dépannages
Conception, réalisation, création

Chemin de Bellevue
86136 Sainte Anastasia sur Issole
06 83 25 05 39

Les Poètes de Ste-Anastasia

Le chant du vieux clocher

Si tu as, comme moi, tout au long de l'enfance,
Vécu dans un village de notre douce France
N'aurais-tu pas, tout comme moi, n'aurais-tu pas
Gardé la nostalgie de l'Angélus du soir
De celui du matin, du tintement des heures
Rythmant la nuit, le jour et repos et labeur ?
Entends-tu résonner encore au fond de toi
Le chant du vieux clocher répandant sur les toits
Et dans le bleu du ciel l'appel à la prière
Un chant pur, argentin, écho joyeux dans l'air
Dimanches, jour de Pâques, et le jour de Noël...
Ce son qui s'envolait en montant vers le ciel
Honorant nouveaux mariés, bébés baptisés
Hélas parfois le triste glas pour un décès.
Dis, l'entends-tu encore ou l'as-tu oublié ?
Mais bien sûr, tu l'entends, tu n'as pas oublié.

Jeannette Carrière

Le carnet de Sainte-Anastasia

Décès : . Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Charles MOLINO survenu le 24 octobre 2016.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.



Perspectives 2017

« FAMILLES
RURALES »
de Garéoult

A son programme habituel :

- Ateliers Culturels : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Polonais ;
- Français langue étrangère ;
- Alphabétisation ;
- Accompagnement à la scolarité du CP à la Terminale ;

- Ateliers Manuels : Couture,
Loisirs Créatifs, Peinture, Perles, Tricot ;

- Information ; - Sophrologie

S'ajoute la reprise d'animations primordiales

- **Café des Aidants ; - Sécurité Routière**

Seniors

- **Expression scénique**

**Pour Rappel : des cours tous niveaux
Allemand et Polonais sont ouverts aux
nouveaux participants**

N'hésitez pas ! Venez nous rejoindre

Pour plus d'informations :

04.94.04.86.65 – familierurale@wanadoo.fr

10 Bd de la Libération 83136 GAREOULT



INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS LOCALES

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H à 12H
et le Mercredi de 13H30 à 16H30
Tel : 04.94.69.64.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 8H30 à 12H et le Mercredi de 14H à 16H30
Samedi de 9h à 12h00
Tél : 04.94.72.27.40

DECHETTERIE DU SIVED

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9H à
12H et de 14H à 17H, le Samedi de 9H à 13H
Fermeture le Dimanche Tél : 06.07.31.02.27
Accès aux déchetteries de Brignoles, Tourves,
Le Val et La Roquebrussanne

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Ramassage des "monstres"
Le 1er mardi de chaque mois
(se faire inscrire en Mairie au préalable)

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SOLIDARITE DU VAL D'ISSOLE

Forcalqueiret 13 av. de la Libération
Mme FURTER Madeleine : 06.50.88.50.10
Mme CLERC Francine : 06.13.97.64.25
Dressing solidaire - ouvert à tous - dépose et vente
ouverture mardi et samedi de 9h30 à 11h30
mercredi et vendredi de 14h à 17h30

LES VAROIS VERS LES AUTRES

Association caritative et humanitaire
Tél : 06.68.16.23.67

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Aide à domicile, retraités, malades, handicapés
(aide-ménagère) Tél : 04.94.92.27.08
Permanence en Mairie le 1er jeudi de chaque
mois de 10H30 à 11H30

DIVERS

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne
de Justice, Maison des Services Publics, 2 rue de
l'Hôpital à Brignoles,
2 fois par mois de 9h à 12h
Pour tous renseignements ou rendez-vous
Tél au 04.98.05.93.81

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés
Tél : 0820.200.189 Permanence : Brignoles
Cité Administrative, Rue des Déportés
Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

Vous propose des permanences suivantes :
A Brignoles : Mission Locale

Chaque mercredi après-midi (Armée de Terre)
de 13h30 à 15h30

Pour les autres armées le 3ème mercredi du mois
de 13h30 à 15h30

Renseignements au 04.22.43.90.10

ou la **Mission Locale 04.94.59.03.40**



NUMEROS UTILES

MAIRIE

- Accueil : 04.94.69.64.40
- Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
- Service cantine : 04.94.69.64.10
Fax : 04.94.69.64.41

POLICE MUNICIPALE : 06.08.80.45.82

Mail : pm@ste-anastasiae.fr

- M. LEPAGE 1er Adjoint (Urbanisme) :
04.94.69.64.45 reçoit le mardi et le jeudi
de 9H à 11H30

- Mme BERTHET 2ème Adjoint (Action Sociale) :
Tel : 04.94.69.64.47
reçoit le lundi et jeudi de 9H à 11H30

GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA ROQUEBRUSSANNE

Le **17** uniquement pour les urgences
Le **04.98.05.22.70** pour tous les autres cas y
compris les simples contacts ou demandes de
renseignements

URGENCES Pompiers : **18** Samu : **15**

FOURRIERE MUNICIPALE CONVENTIONNEE

"SARL CENTRE ANIMALIER REGIONAL" à
Rocbaron : **04.94.86.40.24**

PHARMACIE DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :
32 37

DÉPANNAGE

E.D.F. : 0972 67 50 83

Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous
pouvez venir en Mairie où un téléphone sera mis
à votre disposition pour contacter France Télécom

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec
l'assistante sociale : 04.83.95.42.30

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile dont la mission
est d'assurer aux personnes dépendantes un
soutien adapté (retraités) : 04.94.69.44.86